

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Droits. Revue française de théorie juridique, numéros 15 et 16. L'État

par Simone Goyard-Fabre

Laval théologique et philosophique, vol. 49, n° 2, 1993, p. 372-373.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/400779ar>

DOI: 10.7202/400779ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

we must, like Aristotle's God, think about thinking. Philosophy is, therefore, always what is "present and personal".

In these terms we can see how philosophies differ in "profondeur". For one can see thought in its most immediate form and one can see it in its most universal form. Finally one might see, like Malebranche, how the two must be conjoined.

Lavelle remained faithful to his project. As the war drew to its close in 1944-45 (a year when there was shooting in the streets of Paris, some close to the Collège, as the little memorial plaques testify), Lavelle was deeply engaged in expounding the Platonic notions of participation, exploring how all things might be linked to the forms — but he was interested even more than Plato was in the ways in which this linkage could be manifested in human consciousness. The next year in the first of the two lectures he gave each week, he tried to press this linkage even further and the sub-title "l'émotion d'exister" appears in the prospectus for his Tuesday lectures. The second lecture each week returned to Descartes.

In 1946-47, having laid his foundation with extensive earlier lectures on Plato and Descartes, Lavelle tackled Malebranche directly. What interested him most was the way in which Malebranche transformed Descartes' innate ideas into something which is literally the activity of God. The next year he followed these notions with a further analysis of "the world of ideas", this time exploring the relations between the developing strands of Platonism and the notion of value — an issue about which Malebranche has much to say but which remains puzzling. But, again, the second series of lectures featured Descartes, though Leibniz was added this time. In 1948-49, not surprisingly, Descartes and Leibniz were displaced by Spinoza. In 1949-50 Lavelle addressed the different kinds of value in one series of lectures. But the itch to explore Platonism and neo-Platonism took him back to Plotinus in the second series. Interestingly, Aristotle took over the second series in the final year, 1950-51 and, of course, the lectures had much to do with the intellect, the problem of the way in which form appears in nature, and the ultimate questions of individuation.

These resumé, brief though they are, give us a new insight into Lavelle's mind and into the way in which he saw himself within the history of philosophy. Together with the inaugural lecture, they provide, in fact, an argument for a very distinct kind of idealism. It takes its shape from the notion of thought

as what unifies and of what thought stands against as essentially — as he says in the resumé of the last lectures — something negative. As such this idealism provides a ground for the reflective method in philosophy and makes a case for an understanding of philosophy as something within which there can, indeed, be progress, but which, nonetheless, is personal in the sense that it always requires the active participation of the knowing subject.

Lavelle has not been at the forefront of recent philosophical thought though the mention of his name at a philosophical gathering surprisingly often brings a positive response from someone for whom reading Lavelle is a happy memory. The inaugural lecture has been available since it was first given, but the addition of the course resumé gives it a new depth and should arouse some sympathetic interest. The bibliography appended to the volume will make it easier to look at Lavelle's world in its full context.

Leslie ARMOUR
Université d'Ottawa

Droits. Revue française de théorie juridique. N^{os} 15 et 16: L'État. Paris, PUF, 1992.

Les deux derniers numéros de la revue *Droits* sont consacrés au difficile concept d'État. Le problème est aujourd'hui particulièrement grave puisque l'État doit en effet faire face à l'internationalisation de la puissance politique et que sa légitimité est parfois mise en question. De surcroît, la notion d'État de droit, si souvent invoquée de nos jours avec plus ou moins de pertinence, est loin d'être aussi simple et claire (cf. le très bel article de Michel Troper) que certains le croient ou feignent de le croire. Aussi est-il tout à fait appréciable que les auteurs des dix-huit contributions rassemblées par les deux volumes de la revue aient, selon l'expression suggestive de Denis Alland, « "retourné" l'État dans tous les sens un peu comme on le fait d'un objet qu'on hésite à acquérir ou dont on se demande à quoi il peut bien servir ». En tout cas, les divers articles montrent la silhouette polymorphe que prend l'État: selon que l'on s'interroge sur ses origines (Jacques Ellul), qu'on en situe le concept dans une perspective historique (Jean Beauté), que l'on scrute l'histoire des idées pour y capter à la fois sa manifestation et son essence (Jean-François Kervegan, Anton Schütz), que l'on se place dans l'optique du droit constitutionnel (Marie-Joëlle Redor), du droit civil (Jean Carbonnier) ou pénal (Denis Salas) ou encore qu'on le situe dans les pers-

pectives du droit international (Peter Haggemacher, Pierre Mayer), etc., l'État révèle un visage complexe à raison de sa multidimensionnalité. Pourtant, comment ne pas se demander si la multiplicité des expressions phénoménales de l'État ne recèle pas, fondamentalement, l'unité logique et philosophique de son concept ? Comment ne pas se demander aussi s'il n'est pas urgent de ne point perdre de vue l'horizon axiologique sans les clartés duquel, comme le dit Denis Alland, l'État risquerait de n'être que le lieu des « fantômes de Musil » ?

Ces deux volumes n'épuisent pas — ne peuvent pas épuiser — la lourde problématique de l'État. Mais ils permettent d'engranger une abondante moisson dont la richesse rend possibles de nouveaux approfondissements.

Simone GOYARD-FABRE
Université de Caen

Jean TERRASSE. *De Mentor à Orphée. Essais sur les écrits pédagogiques de Rousseau*. Coll. « Brèches ». Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1992, 231 pages.

Déplorant le fait que de trop nombreux commentateurs analysent la pensée de Rousseau comme « philosophie », sans s'attarder à la « forme » choisie par l'auteur pour exprimer cette pensée, Jean Terrasse nous présente cinq essais qui ont pour point commun de prêter attention à la structure rhétorique et au genre littéraire (traité, roman ou autobiographie) des différents écrits de Rousseau concernant l'éducation privée. En examinant successivement le *Mémoire à M. de Mably*, *La Nouvelle Héloïse*, *Les Lettres morales*, *L'Émile* et *Émile et Sophie*, Terrasse met l'accent sur les tactiques rhétoriques du Citoyen de Genève qui jouerait à la fois le rôle de Mentor et celui d'Orphée. En effet, quand il traite de pédagogie, Rousseau se veut d'abord le conseiller sage et expérimenté, celui qui sait ce qui convient à la personne prise en charge ; mais il chercherait aussi à gagner la sympathie et la confiance du père, de l'aimée, du lecteur (selon le cas), et ce pour pallier à son manque d'efficacité et de succès, pour pallier à son incapacité réelle. Il userait de rhétorique afin de faire pardonner ses erreurs et de rehausser l'image de sa personne en transformant habilement ses faiblesses en forces aux yeux du destinataire. Il serait celui qui charme, ou plutôt, qui exerce une séduction trompeuse. Les arguments de Jean-Jacques seraient des pièges, Terrasse

allant jusqu'à affirmer que « le talent de Rousseau lui dicte un chef-d'oeuvre de lâcheté (p. 82) ».

Mais il y a plus. *De Mentor à Orphée* retrace le cheminement qui mène Rousseau de la rédaction d'écrits pédagogiques à celle de romans. Sont mises en évidence les étapes de la métamorphose où Orphée (l'artiste) prend le relais de Mentor (le précepteur), afin de se conformer « à sa vocation de créer des personnages qui lui échappent » (p. 189). D'échec en échec, Rousseau ira du traité didactique au roman, déjà plus propice à l'expression du moi, puis du roman aux confessions. C'est sa difficulté de vivre, d'agir, de réussir, qui amènerait progressivement Rousseau à se consacrer exclusivement à sa carrière d'écrivain : ayant échoué comme précepteur, comme amant et dans le monde, il voudra d'abord montrer son talent littéraire afin de faire oublier ses sottises et ses maladresses, puis il voudra fuir dans l'imaginaire, pour finalement être prêt, dans *Émile et Sophie*, à renoncer « à se draper dans le rôle de Mentor. Tel un Dieu qui se sépare de sa créature, l'écrivain jette le masque, prêt à parler nûment de ses déboires et de ses succès » (p. 194).

Les relations établies par Terrasse entre Jean-Jacques et les différents personnages qu'il a créés (par exemple Wolmar, Saint-Preux, le précepteur d'Émile, le vicaire Savoyard) sont toujours intéressantes et souvent éclairantes. Il est aussi à-propos d'analyser l'oeuvre de Rousseau en faisant des parallèles entre la création de l'auteur et les événements de sa vie, en mettant en évidence le décalage entre l'écrivain et l'homme. Envisager la pensée d'un philosophe par le biais de sa biographie n'est pas une tentative forcément illégitime ; car cela aide souvent à la mieux comprendre. Toutefois, il serait selon Terrasse impossible de saisir les enjeux de la philosophie de Rousseau sans l'étude de sa vie, sans « entrer dans le système personnel de l'auteur » (p. 113). De plus, l'oeuvre du philosophe, sa forme comme son contenu, révélerait davantage l'individu qu'était Jean-Jacques qu'elle ne serait apte à nous faire mieux comprendre certains aspects du réel. Aussi, pour qui s'intéresse à évaluer la pertinence, la justesse ou la cohérence de la réflexion de Rousseau, le livre de Terrasse ne présentera qu'un intérêt limité.

Avant de se lancer dans l'analyse d'une oeuvre, Terrasse retrace toujours sa genèse en présentant les circonstances qui ont concouru à sa rédaction et en exposant les influences intellectuelles (plausibles ou attestées) ayant agi sur Rousseau. Les différentes parties du volume sont d'un intérêt assez inégal, certaines se révélant captivantes et judicieuses (par